

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Bloy, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grégnan, Hauteluce Les Salsies
La Bâthie, La Giettaz, Marthad, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallad, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapeile, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savaie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE	

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES	
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD	
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND	3)
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU	
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORO	N Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO	

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



Délibération n° 41

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frontener, Gilip-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grésy-sur-lièr

Objet : Halle Olympique – Conventions de mise à disposition de la Structure Artificielle d'Escalade aux Clubs du territoire – Période : 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

Rapporteur: M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère met à disposition des Clubs du territoire la Structure Artificielle d'Escalade située au sein de la Halle Olympique.

Par délibération n° 46 en date du 14 septembre 2023, ces mises à disposition concernaient le Club Alpin Français (CAF) et le Club Ski Montagne pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Ces mises à disposition arrivant à échéance, il convient de renouveler les conventions avec les Clubs pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

La Structure Artificielle d'Escalade est à disposition des Clubs à titre gratuit dans le cadre des créneaux « cours encadrés ».

Pour les créneaux libres, la redevance Club sera de :

- Redevance annuelle de 3 000 € pour le Club Alpin Français CAF
- Redevance annuelle de 2 500 € pour le Club SKI MONTAGNE

Une réflexion est amorcée pour permettre un usage plus large de la Structure Artificielle d'Escalade, en l'ouvrant notamment aux activités de découverte ou d'initiation à l'escalade. Les Clubs seront associés au travail piloté par la Commission opérationnelle « Halle Olympique ».

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve les modalités de mises à disposition de la Structure Artificielle d'Escalade aux Clubs du territoire tel que définies ci-dessus;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à renouveler et signer les conventions de mise à disposition et tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD